

# La Châtre - Neuvy-Saint-Sépulchre



Visorando

Une randonnée proposée par deforge

Découvrez la 1ère étape de ce parcours au pays des Maîtres Sonneurs, cher à George Sand. Villages et sites se retrouvent dans ses différents romans et écrits : La mare au diable, Le meunier d'Angibault, Légendes rustiques, François le Champi et La petite Fadette. Les Maîtres Sonneurs forment la trame principale du parcours.



<b>Durée :</b>	6h	<b>Difficulté :</b>	Moyenne
<b>Distance :</b>	72.01km	<b>Retour point de départ :</b>	Non
<b>Dénivelé positif :</b>	490m	<b>Moyen de locomotion :</b>	En cyclo-route
<b>Dénivelé négatif :</b>	530m		
<b>Point haut :</b>	284m	<b>Commune :</b>	La Châtre (36400)
<b>Point bas :</b>	153m		

## Description

(D) De la place de la mairie de La Châtre prendre la Rue Nationale, puis après la gendarmerie la Route du Magny (D73) à droite, passer le hameau du Village au Noir et remonter jusqu'au village du Magny.

(1) Au carrefour de la D72, prendre la petite route à gauche et la 2<sup>ème</sup> à droite (Route de Chassignolles) jusqu'au village de Chassignolles.

(2) Après le Musée des Traditions à Chassignolles, prendre à droite la D41, traverser la D72 et passer devant le stade, continuer tout droit.

(3) À la chaussée, traverser la D927, poursuivre en face D41, passer Montgarni et les Roberts, arriver au village de Sarzay, passer devant l'entrée du château de Sarzay.

(4) Prendre la Route de Nohant à droite, D51. Toujours tout droit, traverser la Couarde et remonter la D51 sur 2,5km, puis prendre à droite la D49 vers Lalœuf. Traverser le hameau et dépasser des virages prononcés.

(5) Prendre la route à gauche qui mène à Vieilleville. Après le pont sur l'Indre et devant les Buissons, prendre à gauche et à la station de pompage à droite. Traverser la D943 et rejoindre Nohant.

(6) À Nohant prendre la D51 en face et, au champ Ralé, prendre à gauche la D51E qui mène à Saint-Chartier. Devant le cimetière de Saint-Chartier, prendre à droite, puis à gauche devant l'église et à la D918 à gauche.

(7) À la sortie de Saint-Chartier prendre la 2<sup>ème</sup> à droite qui mène au village de Vic, traverser la D943 poursuivre en face.

(8) Continuer tout droit par la route de la Planche, traverser l'Indre continuer tout droit, passer l'ancienne voie de chemin de fer.

(9) Au croisement suivant, continuer tout droit et au carrefour, prendre à droite, passer les Briottées, à l'intersection suivante aller tout droit.

(10) Au croisement avant les Dollins, prendre à gauche et, à 200m, de nouveau à gauche. Traverser la D49 et continuer tout droit (avant le pont sur la Vauvre se trouve le Moulin d'Angibault). Après le pont remonter jusqu'au croisement suivant.

(11) Prendre à droite la D41. Aller tout droit, passer le Seuil. Atteindre un croisement.

(12) Quitter la D41 par la droite et rejoindre la D49, la prendre à gauche à la Pouge. Atteindre le village de Montipouret.

## Points de passages

### D Départ de La Châtre (mairie)

N 46.58158° / E 1.986964° - alt. 225m - km 0

#### 1 Village de Le Magny

N 46.565156° / E 1.955818° - alt. 254m - km 3.28

#### 2 Village de Chassignolles

N 46.541126° / E 1.938942° - alt. 284m - km 6.6

#### 3 Hameau de la Chaussée

N 46.571079° / E 1.916326° - alt. 232m - km 10.44

#### 4 Village de Sarzay

N 46.600455° / E 1.904266° - alt. 217m - km 13.95

#### 5 Croisement après le hameau de Lalœuf

N 46.610478° / E 1.956634° - alt. 218m - km 19.37

#### 6 Village de Nohant

N 46.626014° / E 1.973264° - alt. 213m - km 22.5

#### 7 D918 Sortie de St Chartier

N 46.643702° / E 1.972985° - alt. 189m - km 26.77

#### 8 Village de Vic

N 46.638545° / E 1.959606° - alt. 236m - km 27.96

#### 9 Carrefour après la Planche

N 46.630629° / E 1.943284° - alt. 191m - km 29.94

#### 10 Carrefour des Dollins

N 46.63883° / E 1.921481° - alt. 202m - km 32.63

#### 11 Carrefour de Courtillet

N 46.623366° / E 1.898778° - alt. 199m - km 35.44

#### 12 D41 Le Seuil

N 46.638417° / E 1.891086° - alt. 182m - km 37.28

#### 13 Montipouret

N 46.649657° / E 1.900924° - alt. 209m - km 38.95

#### 14 Mers/Indre

N 46.658104° / E 1.88188° - alt. 180m - km 40.8

#### 15 Domaine de la Presle

N 46.669156° / E 1.875121° - alt. 173m - km 42.21

#### 16 Bois de Chanteloube

(13) Après l'église de Montipouret prendre la route à gauche vers Mers-sur-Indre. Au cimetière, prendre à gauche et rejoindre le village de Mers/Indre, le traverser par la droite.

(14) À l'église de Mers-sur-Indre, continuer sur la route principale et prendre à droite en passant sur l'ex-voie ferrée, continuer tout droit sur la D38.

(15) Au calvaire, aller à gauche, passer le domaine de Presle, puis le domaine du Magnet, virer à droite. Dépasser le hameau l'Auberge.

(16) Quitter la D38 et prendre à gauche la D41. Possibilité ici de rejoindre à pied la Mare au Diable dans le bois de Chanteloube.

Rouler environ 800m, puis abandonner la D41 en prenant la 1<sup>ère</sup> à gauche et de nouveau à gauche en face du Domaine de la Forêt.

(17) Prendre la petite route à droite qui suit l'enceinte du parc du Château du Magnet, franchir l'Indre. Continuer tout droit sur la D12b, traverser le croisement suivant et rejoindre le village de Jeu-les-Bois.

(18) Tourner à gauche et de nouveau à gauche en sortant de Jeu-les-Bois par la D74, passer la Croix des Barres, traverser le Gourdon et passer les Bordes, continuer sur la D74.

(19) Au Plessis, prendre à gauche la D69 et remonter au village de Lys-Saint-Georges par l'Hôpital. Sortir du village.

(20) Au Carroir, prendre à droite et continuer sur la droite pour prendre la D19 qui mène au village de Tranzault.

(21) Traverser le village tout droit et continuer sur la D19, passer Trisset, Aize et rejoindre le hameau du Chassin.

(22) Au Chassin suivre la D19 tout droit jusqu'à la Loge des Bois. Quitter la D19 au croisement et prendre la route à droite. Au Guéchaussiot, avant le pont sur le Gourdon, tourner à gauche.

(23) À Varennes, virer à droite, traverser le Gourdon, suivre à droite et tout de suite à gauche pour rejoindre le hameau de Beauvais d'en bas et la D927.

(24) Prendre la D927 à droite et la suivre jusqu'au village de Neuvy-Saint-Sépulchre (A).

N 46.67955° / E 1.863963° - alt. 214m - km 44.23

● **17 Enceinte château du Magnet**

N 46.68223° / E 1.859007° - alt. 209m - km 45.51

● **18 Jeu les Bois**

N 46.673687° / E 1.79561° - alt. 180m - km 51.2

● **19 Le Plessis**

N 46.63473° / E 1.810684° - alt. 196m - km 55.83

● **20 Le Carroir**

N 46.644396° / E 1.827234° - alt. 212m - km 57.81

● **21 Tranzault**

N 46.630812° / E 1.850537° - alt. 227m - km 60.41

● **22 Le Chassin**

N 46.609502° / E 1.863786° - alt. 237m - km 63.07

● **23 Varennes**

N 46.586885° / E 1.866876° - alt. 201m - km 66.25

● **24 D927**

N 46.576974° / E 1.845719° - alt. 222m - km 68.47

**A** **A Neuvy-Saint-Sépulchre - Basilique Saint-Étienne (Neuvy-Saint-Sépulchre)**

N 46.595733° / E 1.808458° - alt. 185m - km 72.01

## Informations pratiques

### A proximité

**Le Magny** : Église St Michel

**Chassignolles** : Musée des traditions

**Sarzay** : Château

**Nohant** : [Maison de George Sand](#)

**St Chartier** : Château des Maîtres Sonneurs (Roman G.Sand) et le Chêne des Maîtres Sonneurs

**Vic** : Église St Martin

**Montipouret** : Moulin d'Angibault (Roman G. Sand)

**Mers/Indre** : La Mare au Diable (Roman G.Sand) et le Château du Magnet

**Lys Saint-Georges** : Château

**Tranzault (Le Chassin)** : Ruine du château Maîtres Sonneurs(Roman G.Sand)

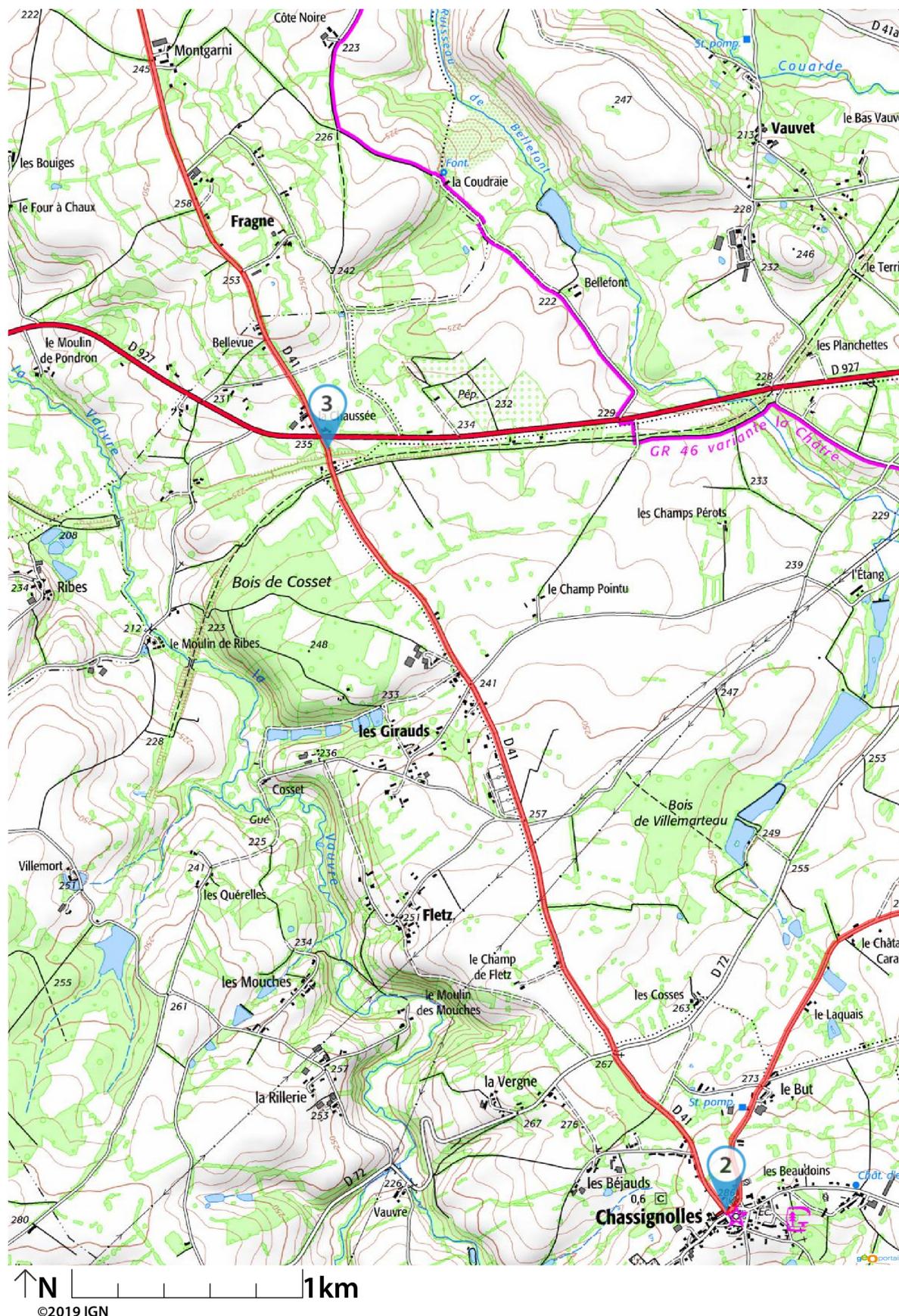
**Varennes** : Abbaye

**Neuvy Saint-Sépulchre** [Basilique Saint-Étienne](#)

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-la-chatre-neuvy-st-sepulchre/>

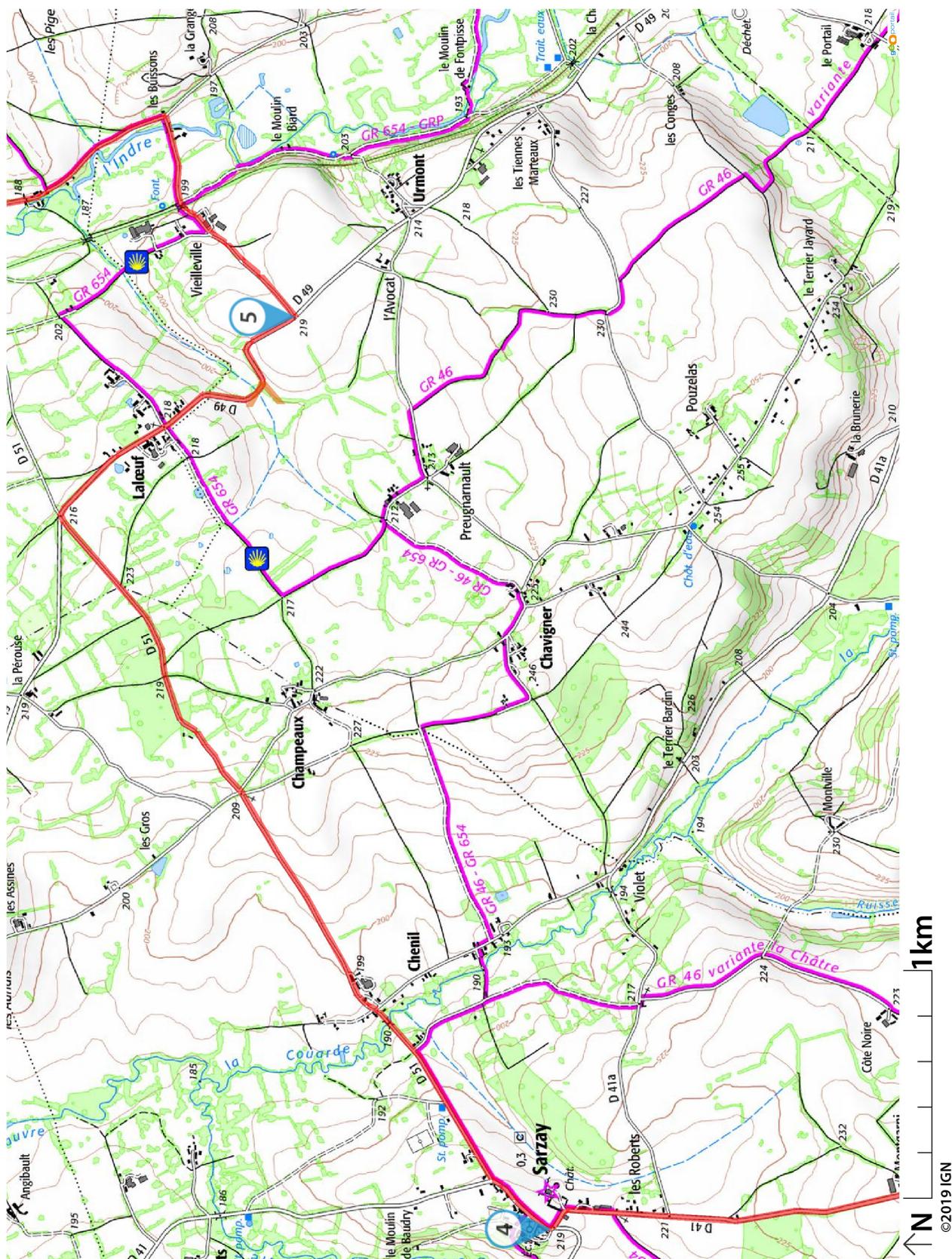


Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



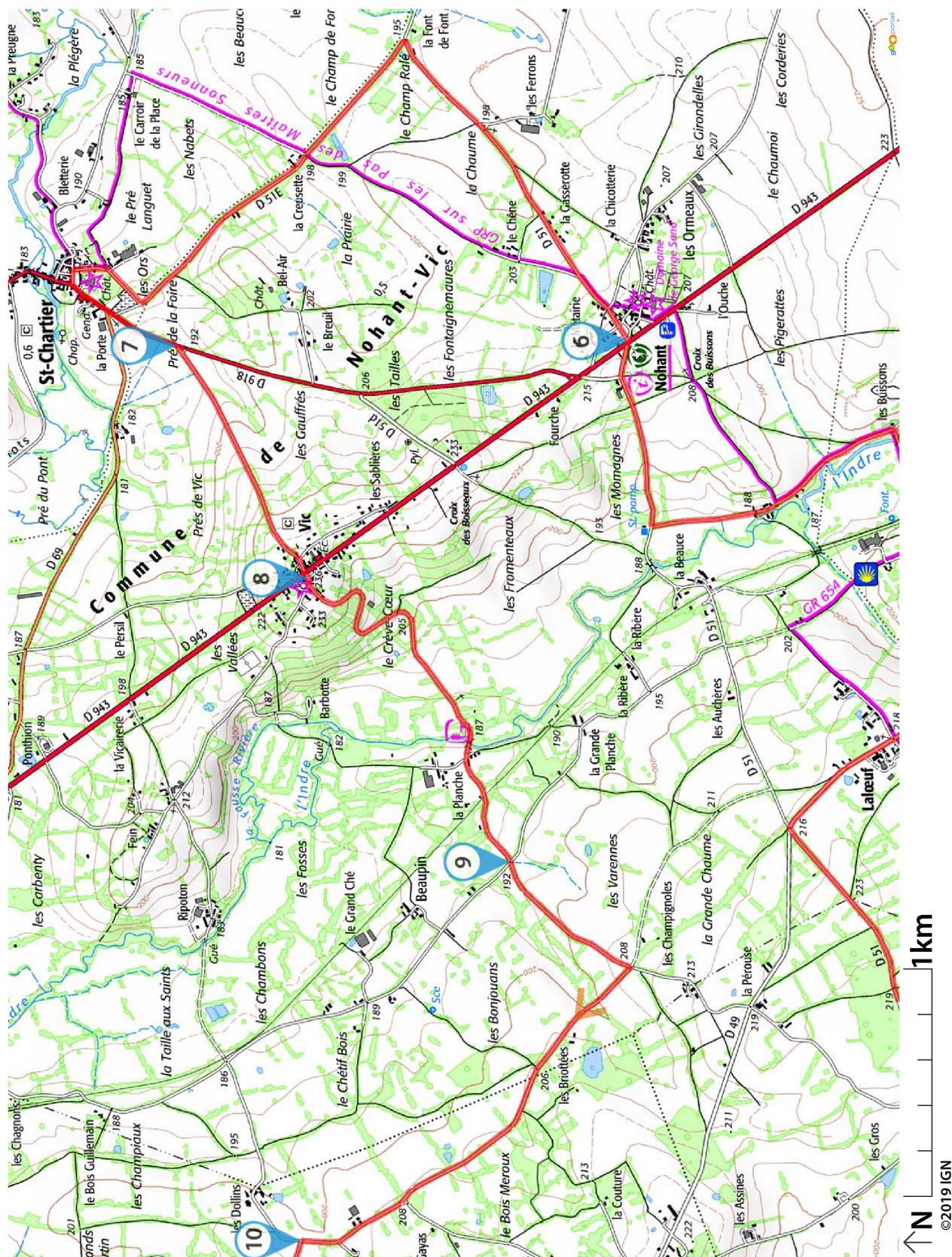
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



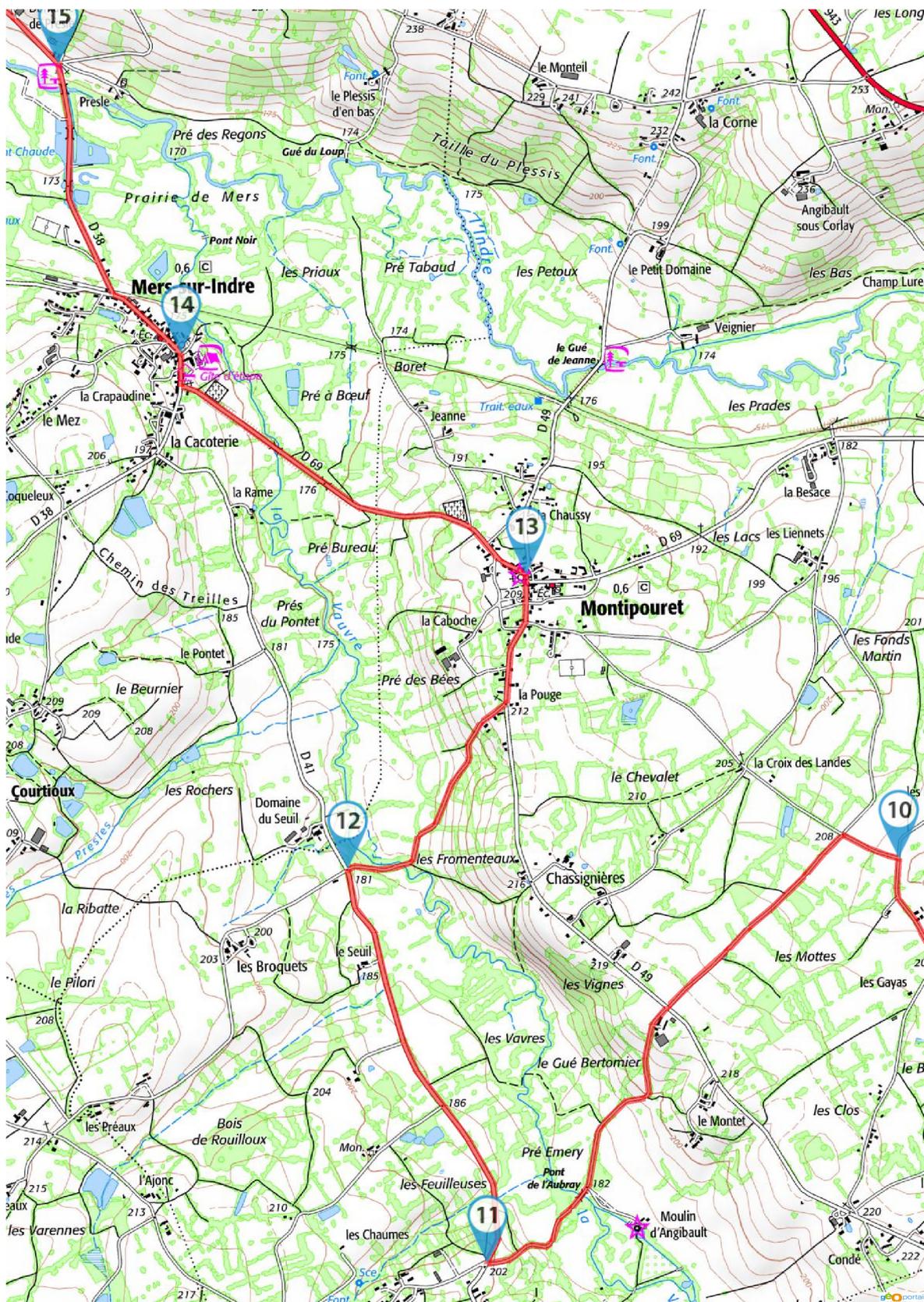
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

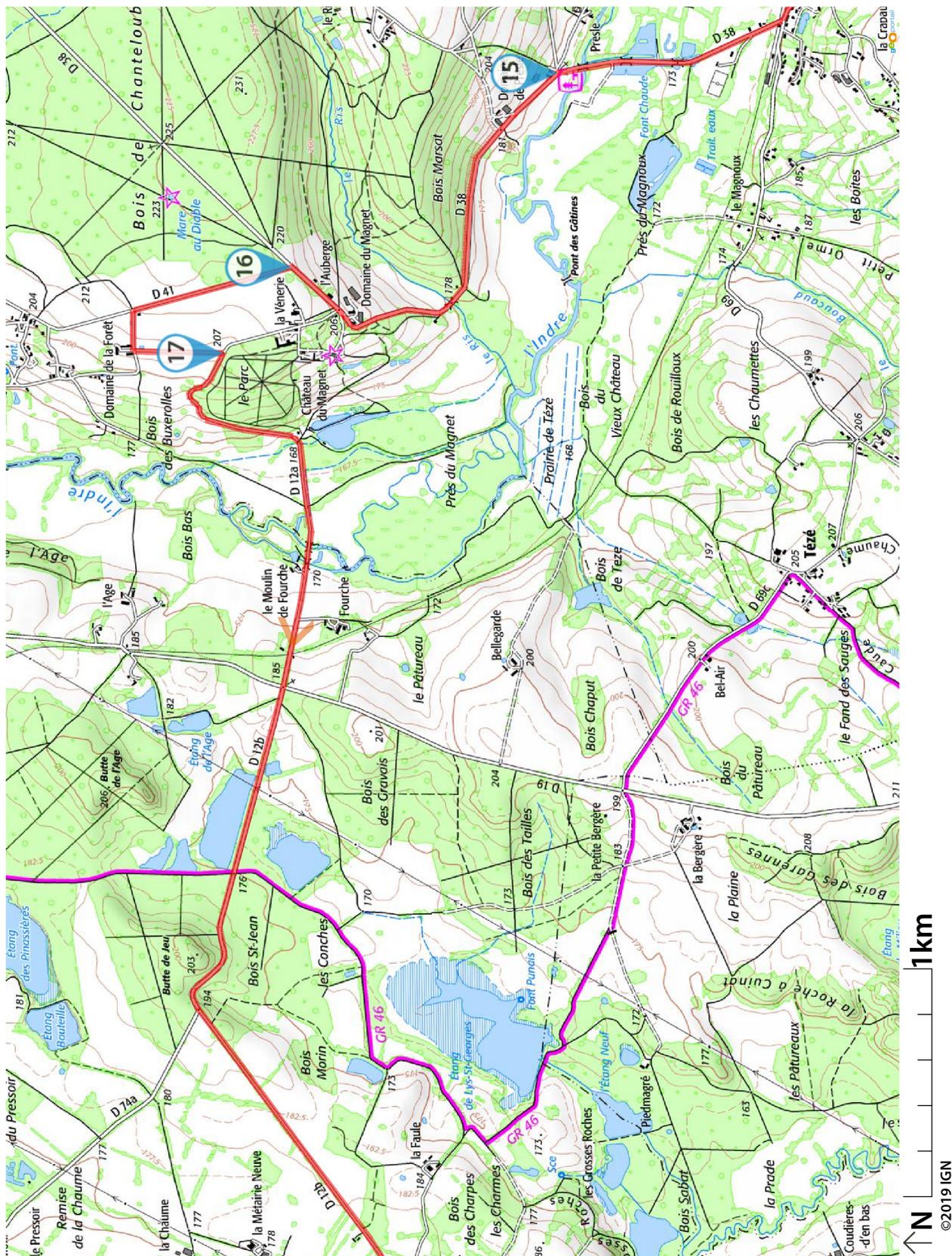
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2019 IGN

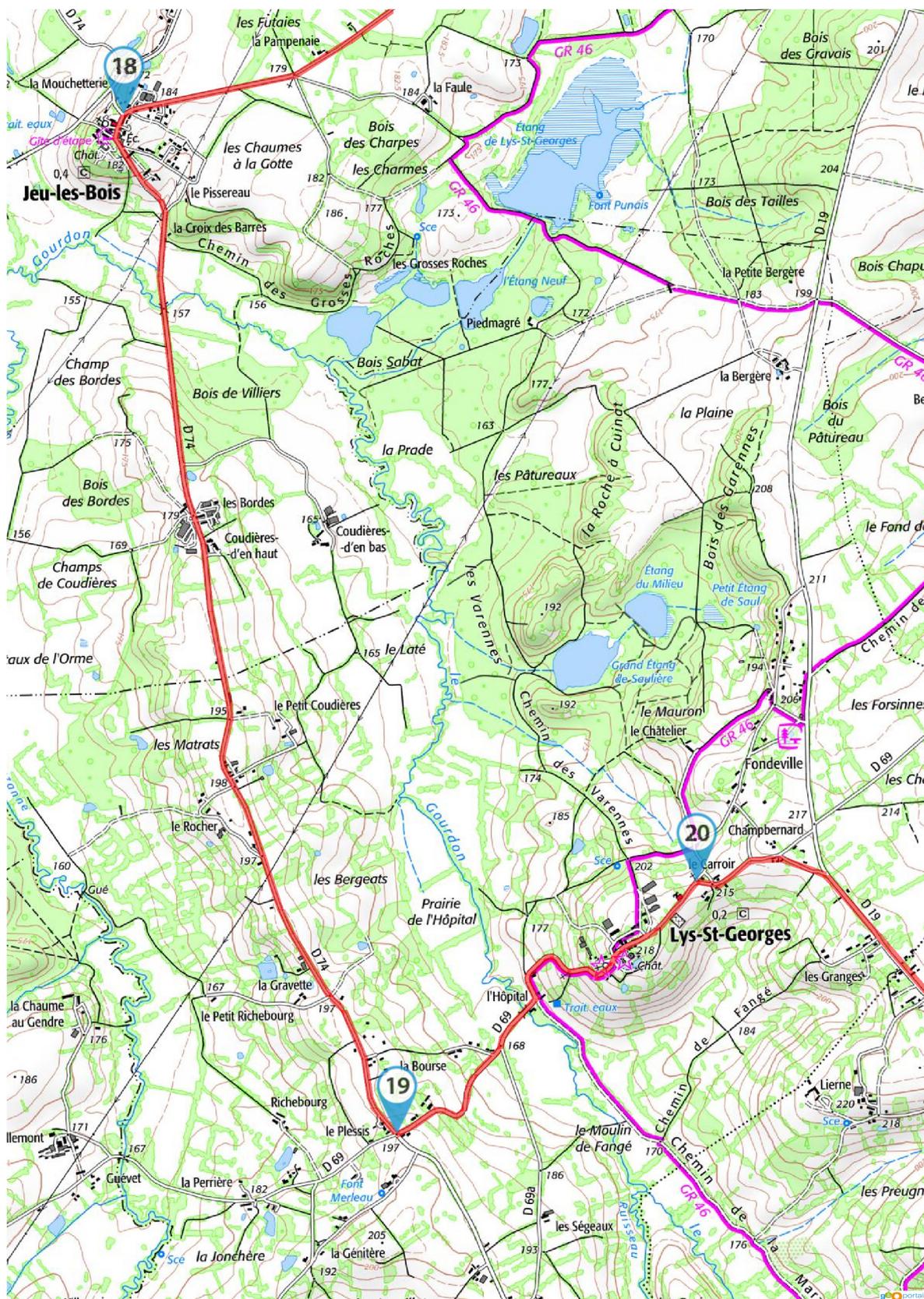
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

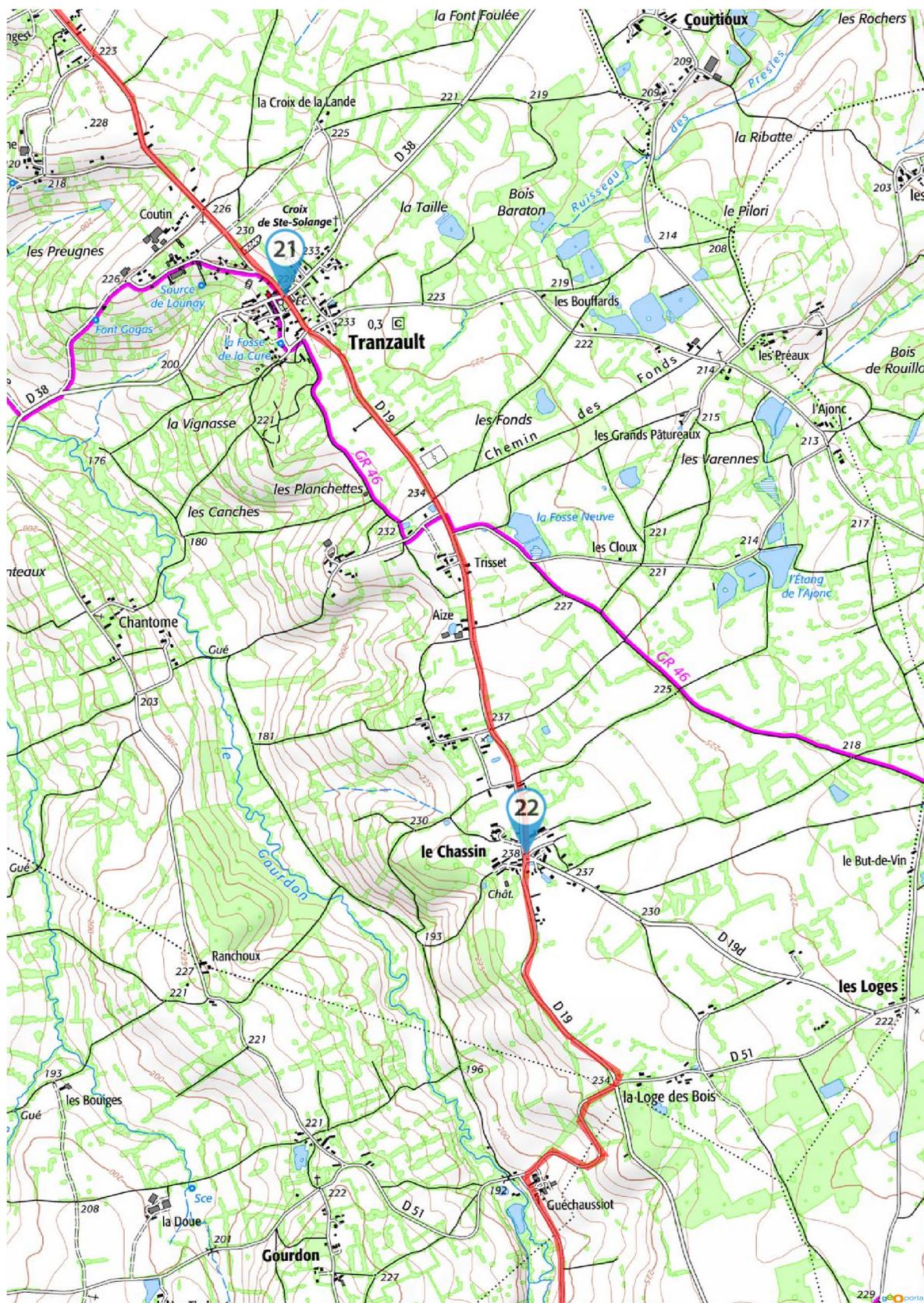
Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2019 IGN

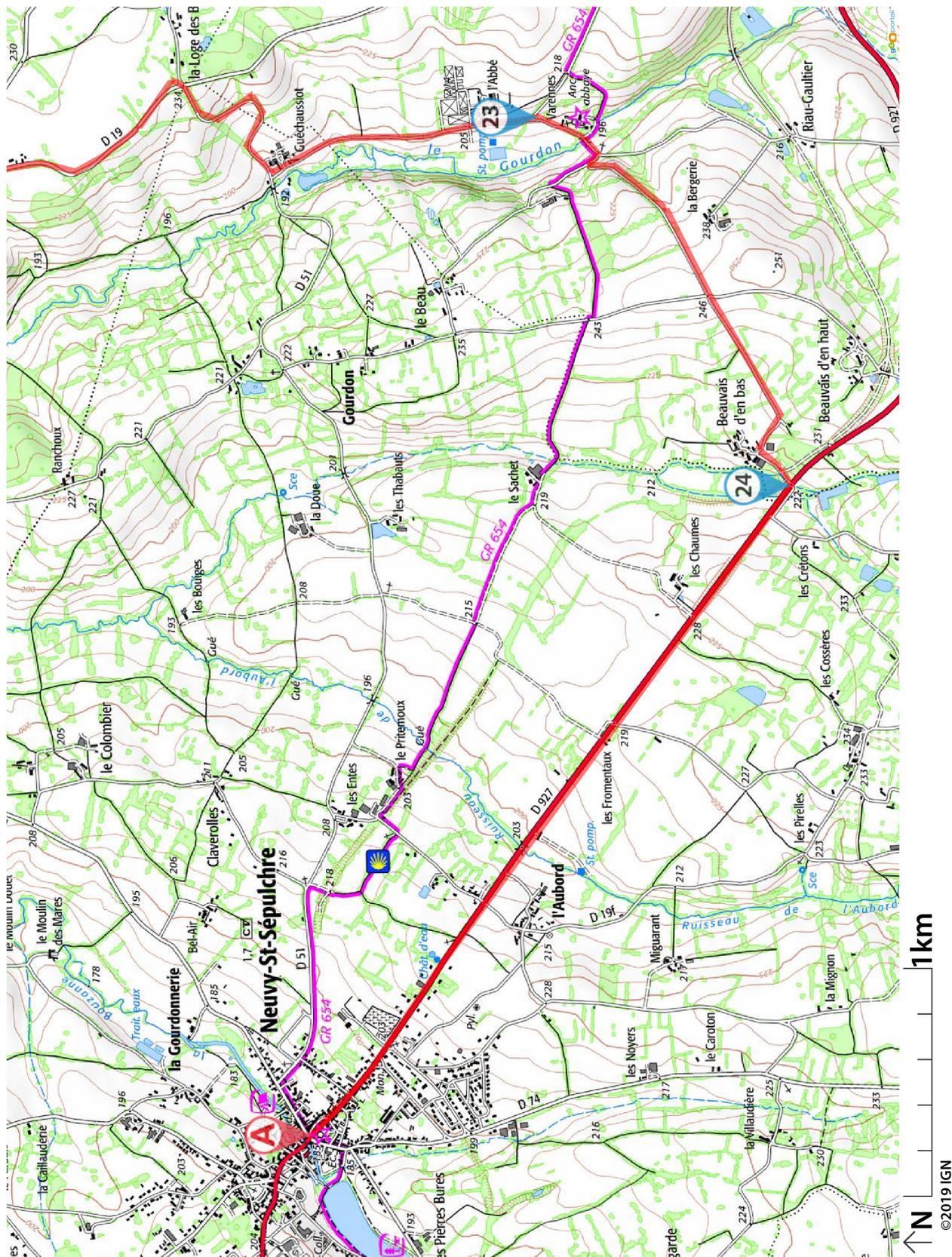
Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.



# LA CHARTE

## du *visorandonneur*

### Préparation de sa randonnée



#### BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



#### CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site : neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



#### S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

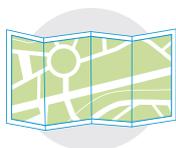
équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



#### PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

### Comportement pendant la randonnée



#### RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



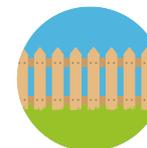
#### RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



#### RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site : ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



#### REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



#### RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



#### ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



#### GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



#### LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

**Qu'il soit privé ou public**, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

**Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.**